



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2023 DAC 315 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Max-Pol Fouchet au 2bis rue de Bièvre à Paris 5e

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Max Paul dit Max-Pol Fouchet est né le 1^{er} mai 1913 à Saint-Vaast-La-Hougue, dans la Manche. Il passe sa jeunesse, à Alger, où sa famille s'est installée. Il obtient le baccalauréat en 1930. Étudiant en lettres, il rencontre Albert Camus avec qui il milite au sein des Jeunesses socialistes. En 1939, il fonde la revue poétique *Fontaine*, qui joue un rôle de tout premier plan dans la résistance intellectuelle française sous l'Occupation. Des écrivains comme Georges Bernanos, Louis Aragon, Jean Cocteau, Saint-John Perse ou bien encore Paul Éluard qui y publie pour la première fois son poème *Liberté*, contribuent régulièrement à cette revue ; sa publication prend fin en 1948.

Après la Seconde Guerre mondiale, Max-Pol Fouchet part pour les États-Unis, où il enseigne l'histoire de l'art, puis pour l'Afrique noire en tant qu'ethnologue, l'Amérique du Sud, les Antilles...En 1953, il s'établit définitivement en France et participe alors aux premiers pas de la télévision. Avec Pierre Dumayet et Pierre Desgraupes, il crée des émissions culturelles accessibles à tous « Lectures pour tous » puis « Au fil de la vie ». C'est la censure qui, en 1958, y met fin. Dès 1959, Max-Pol Fouchet lance une nouvelle série, cette fois-ci consacrée à l'art : « Plaisir des arts », devenue par la suite « Terre des arts ». Président du syndicat des producteurs de télévision depuis 1965, il se montre particulièrement actif lors des grèves du printemps de 1968.

Son éviction de la télévision est l'occasion pour lui de renouer avec son activité d'homme de lettres, en tant que critique et écrivain. Il est élu membre du jury du prix Renaudot en 1967. Il rédige des nouvelles, *Les Évidences secrètes* (1972), *Histoires pour dire autre chose* (1979), compose des poèmes dont *Héraklès*, écrit des romans dont, entre autres, *La Rencontre de Santa Cruz* (1976) et *La Relevée des herbes* (1979).

Il raconte sa vie dans un recueil d'entretiens, *Fontaines de mes jours* (1980), son dernier livre. Il décède le 22 août 1980 à Avallon, dans l'Yonne.

Pour le centenaire de sa naissance, la bibliothèque du quartier de la Morlande, à Avallon, est rebaptisée du nom de Max-Pol Fouchet. Une école élémentaire porte

son nom à Vézelay. Une plaque commémorative est apposée sur sa maison natale à Saint-Vaast-La-Hougue. Une médiathèque porte son nom à Chatillon, dans les Hauts-de-Seine.

Il est proposé d'apposer une plaque commémorative en hommage à Max-Pol Fouchet au 2bis rue de Bièvre à Paris 5e dont le texte est le suivant :

« MAX-POL FOUCHET
POÈTE, ÉCRIVAIN, HISTORIEN DE L'ART,
HUMANISTE,
VÉCUT ET TRAVAILLA DANS CETTE MAISON
DE 1955 À 1980. »

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2023 DAC 315 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Max-Pol Fouchet au 2bis rue de Bièvre à Paris 5e

Le Conseil de Paris

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Max-Pol Fouchet au 2bis rue de Bièvre à Paris 5e ;

Vu l'avis du conseil du 5e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence Patrice, au nom de la 2e commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Max-Pol Fouchet au 2bis rue de Bièvre à Paris 5e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « Max-Pol Fouchet poète, écrivain, historien de l'art, humaniste, vécut et travailla dans cette maison de 1955 à 1980 ».

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1050 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2023 et suivants.

